

PROGRAMME

« DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE – DE ES »

Durée	1517 heures en centre et 1925 heures en entreprise → Soit 3442 heures Amplitude de formation : 32 mois	Dates / Lieux	LE MANS – Septembre 2026
Public / statut	Demandeurs d'emploi (prise en charge possible par la Région des Pays de la Loire) Personnes en reconversion professionnelle Salariés dans le cadre du CPF de transition ou plan de formation Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage		
Nombre de participants	De 10 à 25 participants	Tarifs	Entre 14 € et 15,60 € / heure selon le statut et la durée
Accessibilité handicap	Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. Référénts handicaps : - Bénédicte DROVAL : b.droval@cefras.com - François LIDOUREN : f.lidouren@cefras.com - Laëtitia LANDELLE : l.landelle@cefras.com		
Prérequis	Le candidat doit remplir au moins une des trois conditions suivantes : - Etre titulaire du baccalauréat - Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4 ; - Bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.		
Modalités d'accès	Satisfaire au processus d'admission		
Délai d'accès	Jusqu'à 3 jours avant le début de la formation (sous réserve de place disponible).		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (Médecins, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, diététiciens, éducateurs spécialisés, assistants de service social...)	
	Responsables du projet de formation	PITON Laëtitia – 02.43.72.97.22	
	Contact administratif	LIVET Julie – 02.43.72.97.22	

Suite de parcours / Débouchés	Métier : Educateur spécialisé Poursuite d'étude possible en vue de préparer des diplômes d'encadrement : le DE d'ingénierie sociale, le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS). Le suivi d'une formation particulière permet aux titulaires du DEES d'exercer comme médiateur familial, délégué à la tutelle ou conseiller conjugal et familial.
Finalités de la formation	L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. Il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir. Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle. Les éducateurs exercent leur métier dans des structures telle que : • Maisons d'Enfants à Caractère Social • Foyer de l'Enfance • Foyer d'Action Éducative • Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale • Services d'Action Éducative en Milieu Ouvert • ou dans des dispositifs d'actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion • La prévention spécialisée et les programmes de politique de la ville Il travaille au sein d'une équipe pluri professionnelle. Diplôme d'Etat de niveau 6 - RNCP 37676 Dates de l'enregistrement : du 01/09/2023 au 31/08/2026 Certificateur : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Diplôme d'Etat de niveau 6 - RNCP 41747 Dates de l'enregistrement : du 01/09/2026 au 31/08/2031 Certificateur : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Arrêtés et décrets du 06 octobre 2025
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de : - Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. - Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible. - Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun. - Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés. - Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité. - Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes. - Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Méthodes pédagogiques	Elles se distinguent autour de deux espaces : L'alternance intégrative concernant la démarche d'alternance Le courant socioconstructiviste et les méthodes actives concernant les temps de formation en centre : ➔ La prise en compte des connaissances déjà acquises par l'apprenant. ➔ La prise en compte des enjeux de la compétence visée par la récolte sur le terrain d'expériences d'informations, d'observations ou d'éléments incontournables. ➔ Des apports théoriques conceptuels et méthodologiques, en relation avec la compétence visée. ➔ La mise en œuvre accompagnée d'action sur le terrain mettant en jeu les compétences visées. ➔ L'évaluation formative, ou certificative des compétences visées. Le CEFRAS conçoit la formation d'Educateur Spécialisé comme un espace de rencontre, d'échange et d'ouverture entre des professionnels exerçant différents métiers et se destinant à occuper cette même fonction. La démarche mise en œuvre dans les groupes de formation est une démarche participative et collective. Elle entend clairement prendre appui sur la parole et les témoignages vécus des participants, sur leurs réflexions et leurs interrogations. Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire : ➔ Salle adaptée : ergonomie ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque Des temps de formation en EAD sont également proposés.				
Programme pédagogique	La formation d'Educateur Spécialisé se compose de 4 blocs de compétences qui structurent la formation : • Bloc 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive • Bloc 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation • Bloc 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale • Bloc 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social Chaque bloc est certifié séparément, avec la possibilité de ne passer que certains blocs de certification.				
Modalités d'évaluation des acquis	Un suivi individuel et collectif tout au long de la formation Évaluations certifiantes en cours et fin de formation				
Taux de réussite aux examens	Non connu à ce jour. Fin de formation en 2028	Taux de satisfaction	Non connu à ce jour. Fin de formation en 2028	Taux d'abandon en cours de formation	Non connu à ce jour. Fin de formation en 2028

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.